



europass



Vos apprenants vont effectuer une mobilité de stage, de formation ou d'études à l'étranger ?

Vous souhaitez que leurs compétences soient reconnues et valorisées ?

Délivrez l'Europass Mobilité !

Ce document officiel de l'Union Européenne atteste le parcours européen d'apprentissage suivi par un titulaire lors d'une période de stage, de formation professionnelle ou d'études. **Il permet de formaliser les acquis en termes de compétences et les expériences professionnelles liées à cette mobilité.**

Depuis sa création en 2004, l'Europass Mobilité s'est imposé progressivement comme le document de référence européen pour accompagner les bénéficiaires dans la valorisation de l'ensemble des compétences acquises lors d'une expérience de mobilité internationale. L'Europass Mobilité est accessible à tout type de programme de mobilité européen.

3 critères à respecter pour délivrer l'Europass Mobilité :

- la mise en place d'une convention de stage ;
- l'identification préalable d'un tuteur ;
- la définition d'objectifs de formation clairement identifiés.

Structure du document

L'Europass Mobilité constitue un relevé formel et détaillé des compétences acquises lors de l'expérience de mobilité.

Il est synthétique et structuré en 3 grandes parties :



› La première comprend les informations administratives sur :

- le bénéficiaire ;
- l'organisme qui délivre le document (organisme d'envoi) ;
- l'organisme partenaire du parcours de mobilité (organisme d'accueil).

L'ensemble de ces informations permet de qualifier précisément les parties prenantes.



› La deuxième est consacrée à « la description du parcours Europass Mobilité » :

- les objectifs ;
- l'initiative dans laquelle est effectuée la mobilité ;
- le programme de mobilité concerné ;
- la durée du parcours.

Ces informations permettent de préciser le contexte de la mobilité, d'identifier le caractère formel de la situation d'apprentissage et de fournir des informations détaillées sur la nature de l'expérience internationale réalisée.



› La troisième permet de lister les compétences acquises pendant la mobilité :

- une rubrique spécialement destinée à décrire les activités et les tâches effectuées ;
- un ensemble de rubriques pour renseigner les aptitudes et les compétences acquises : linguistiques ; numériques ; organisationnelles et managériales ; en communication et autres

Le

Au-delà des compétences professionnelles ou formelles liées aux activités réalisées, l'Europass Mobilité permet de verbaliser de manière précise toutes les compétences transversales. Une expérience de mobilité est toujours un facteur d'enrichissement professionnel et personnel pour les apprenants. Valoriser cette expérience est un réel atout pour leurs futures insertions et évolutions professionnelles.

Les étapes de la délivrance du document

1

AVANT LA MOBILITÉ, l'organisme d'envoi :

- Fait la demande d'Europass Mobilité sur le site www.europassmobilité.fr
- Complète la partie « Description du parcours de mobilité »
- Remet l'Europass Mobilité au stagiaire en lui expliquant quels sont les objectifs du document



2

PENDANT LA MOBILITÉ, le tuteur de l'organisme d'accueil (à l'étranger) :

- Reçoit l'Europass Mobilité
- Complète avec le stagiaire la partie « Compétences acquises » pour un stage ou « relevé des cours suivis et notes/points/crédits obtenus » pour une période d'études
- Signe l'Europass Mobilité et le remet à l'organisme d'envoi ou au stagiaire



Le tuteur a un rôle clef dans le bon déroulement d'une période de mobilité. Au-delà de la définition des objectifs à atteindre, c'est lui qui transmet les connaissances et les compétences nécessaires aux missions qui ont été préalablement confiées au stagiaire, mais aussi les savoir-faire et les savoir-être. L'Europass Mobilité offre une trame adaptée au tuteur pour faire le point sur les activités réalisées, identifier les progrès accomplis, évaluer la période de mobilité effectuée.

3

APRÈS LA MOBILITÉ, l'organisme d'envoi :

- Fait le point sur les compétences acquises et déclarées par le tuteur
- Signe l'Europass Mobilité et le remet au bénéficiaire
- Organise s'il le souhaite, une remise officielle du document

Le bénéficiaire :

- Valorise son expérience dans le « profil de compétences »
- Conserve le document dans l'espace « bibliothèque » du profil de compétences Europass
- Intègre son expérience dans son CV



L'Europass Mobilité sert d'appui au stagiaire pour trouver les mots et les exemples pour illustrer les bénéfices de son expérience et détaille toutes les compétences obtenues pour pouvoir les faire reconnaître par un employeur.

Exemple renseigné

Rubrique : « Compétences acquises pendant le parcours de mobilité »

26A ACTIVITÉS/TÂCHES EFFECTUÉES * : MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Accueillir les clients
- Renseigner la clientèle : recherche de produits, stocks, taille, couleurs
- Vendre à la clientèle espagnole, anglaise, française
- Réceptionner les produits de la collection printemps/été
- Réapprovisionnement du magasin : contrôle qualité et quantité livraisons,
- Rangement des produits en réserve
- Réaliser un inventaire
- Maintenir en état marchand la surface de vente

27A COMPÉTENCES LIÉES A L'EMPLOI

- A progressé dans l'accueil en s'adaptant petit à petit au contexte commercial et au client
- Est capable d'accueillir et de prendre congé d'un client en appliquant les attentes de la marque.
- Maîtrise du réapprovisionnement du point de vente : se rendre en réserve, la ranger, faire le réassort
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité du personnel : Maîtrise des gestes et des postures dans le cadre du réapprovisionnement et du réassort, du conseil clientèle
- Maîtrise convenable des règles de merchandising avec explications régulières des consignes
- Bonne maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité des produits : respect des règles d'hygiène et de sécurité (en cabine d'essayage)

28A COMPÉTENCES LINGUISTIQUES : TRANSVERSALES DE COMMUNICATION

- Communication en langue étrangère espagnole : Niveau A1
- Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels si la personne parle lentement ou peut répéter.
- Sait décrire avec des moyens simples sa formation, son stage et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats
- Est autonome dans la plupart des situations rencontrées en mobilité en Espagne où la langue espagnole est parlée

29A COMPÉTENCES TRANSVERSALES NUMÉRIQUES

Maîtrise convenable des techniques usuelles de l'information et de la communication : sait utiliser les outils numériques pour communiquer des informations par mail, par les réseaux sociaux.

30A COMPÉTENCES TRANSVERSALES ORGANISATIONNELLES / MANAGÉRIALES

- A bien respecté le travail d'équipe : très bonne intégration
- Le stagiaire a progressé quant à l'organisation de son travail, de son processus d'apprentissage, la réalisation d'objectifs individuels, la gestion du stress
- Gain en autonomie et en méthode dans la gestion du quotidien très satisfaisant

Pour aller  loin

La plateforme Europass vous permet de créer votre profil de compétences en ligne, d'éditer des CV, des lettres de motivation, de découvrir des suggestions de compétences, des offres d'emploi et de formation, d'autoévaluer vos compétences.

Contact :
Centre National Europass
www.europassmobilité.fr
europass@agence-erasmus.fr